ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Frais pharmaceutiques

Question écrite n° 44435

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale au sujet du traitement de la maladie de la sclerose en plaques. En effet, dans le cadre du traitement de cette maladie, les vitamines B 1, B 6 et B 12 jouent un role tres important. Ce traitement peu couteux, d'environ 50 francs par mois, est extremement utile pour le malade. Aujourd'hui il n'est plus rembourse pour les scleroses en plaque. Aussi, il lui demande ce qu'il compte faire a ce sujet, en faveur de ces malades, d'autant plus que ces medicaments seraient rembourses dans le cadre du traitement d'autres pathologies.

Données clés

Auteur : M. Warsmann Jean-Luc
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44435
Rubrique : Assurance maladie maternite : prestations
Ministère interrogé : santé et sécurité sociale
Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5627